

Par respect de démocratie, majorité et opposition disposent d'un emplacement de taille identique pour leur libre expression. Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs.

MAJORITÉ (46 élus)

« 100 % Asnières »

Le budget 2026 de la ville d'Asnières-sur-Seine s'inscrit dans une trajectoire de gestion rigoureuse et de stabilité exemplaire. Adopté lors du conseil municipal d'avril 2026, ce budget confirme la solidité financière de la commune malgré un environnement économique national de plus en plus contraignant pour les collectivités locales. La stratégie municipale repose sur un équilibre précis entre maîtrise des dépenses de fonctionnement et ambition pour les investissements futurs.

L'un des piliers majeurs de cette gestion est la stabilité fiscale. Pour la treizième année consécutive, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale. Cet engagement fort vise à préserver directement le pouvoir d'achat des ménages dans un contexte marqué par l'inflation. Cette prouesse est rendue possible par une optimisation constante des services et une chasse aux dépenses inutiles, permettant de dégager un solde de gestion positif de près de 28 millions d'euros.

Parallèlement, la ville poursuit son désendettement historique. Avec une baisse cumulée de la dette de 80,1 millions d'euros, Asnières affiche une santé financière robuste. Ce désendettement libère des marges de manœuvre essentielles pour financer les projets structurants sans peser sur les générations futures. La capacité de désendettement de la ville reste ainsi bien supérieure à la moyenne nationale des communes de taille comparable.

L'investissement demeure au cœur des priorités avec une enveloppe de 59,3 millions d'euros pour l'année 2026. Ces fonds sont prioritairement fléchés vers la modernisation des infrastructures scolaires, la rénovation énergétique des bâtiments publics pour répondre aux défis climatiques, et l'embellissement du cadre de vie. La sécurité et la propreté restent également des axes forts, avec des budgets maintenus pour garantir la tranquillité des résidents. En réussissant le pari de ne pas augmenter les impôts tout en réduisant la dette, Asnières s'affirme comme une ville dynamique et responsable.

OPPOSITION

« Asnières en commun » (5 élus)

Le tarif le plus bas de la cantine scolaire à Paris est de 13 centimes pour les parents contre 84 à Asnières, soit 6 fois plus ! Sur une année, pour une famille avec 2 enfants, cela représente un surcoût de 200 euros.

C'est le résultat d'une augmentation massive des tarifs des activités municipales, qui ont bondi de près de 20 % entre 2022 et 2024. Outre la cantine, tous les tarifs sont concernés comme les activités proposées aux seniors et en périscolaire.

Cela résulte d'une mauvaise gestion de nos finances publiques, qui s'accroît encore cette année : la politique de gentrification de la ville nous prive de 500 000 euros de recettes au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement, au détriment des services proposés aux Asniérois-es.

Une meilleure gestion de nos finances permettrait de baisser les tarifs des activités municipales, à commencer par la cantine scolaire, comme le font d'autres communes. Lors du conseil municipal du 1er avril, nous avons proposé une baisse des tarifs de la cantine scolaire de 50 % pour les 1res tranches de revenus. Nous regrettons que cette proposition n'ait pas retenu l'attention du maire et de son équipe.

Nous continuerons de proposer des mesures afin d'améliorer la gestion de nos finances locales et de protéger votre pouvoir d'achat.

Thomas Bury, Françoise Claireaux, Dimitri Delpech, Laura Gréaume et Romain Jehanin Nous contacter : élus.asnieresencommun@brmail.fr

« Asnières Insoumise » (2 élus)

Fermetures de classes à Asnières : un coup porté à l'égalité ! Le Budget Lecornu pour 2026 a acté 4000 suppressions de postes dans l'Éducation Nationale dont 1891 dans le primaire. Cette loi a été validée par le PS, la Macronie et la droite, dont le député Thomas Lam et la sénatrice Marie-Do Aeschlimann, soutenus par le Maire. À Asnières, 9 classes ferment dans 6 écoles. Pourtant 4 écoles sur les 6 sont des écoles classées REP (éducation prioritaire).

Nous dénonçons ces fermetures qui, encore une fois, enlèvent plus, à ceux qui en ont le plus besoin.